



MAIRIE DE BOISSY-FRESNOY

Boissy-Fresnoy, le 1^{er} Juillet 2026

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement de SENLIS

Canton de NANTEUIL LE HAUDOIN

Madame, Monsieur,

Je me permets de revenir vers vous suite au courrier qui vous a été remis courant juin, courrier commun à la Société Verdi et la commune de Boissy-Fresnoy. Je vais vous apporter quelques précisions car il semblerait que celui-ci n'ait pas été assez explicite. Comme il a été dit dans ce courrier, le bureau d'études Verdi réalise un diagnostic de notre système d'assainissement, système d'assainissement communal. Cela est une obligation pour la commune et doit être fait tous les 10 ans.

Pour réaliser ce diagnostic communal, le bureau d'études a besoin de savoir où se jettent vos eaux usées, c'est-à-dire les eaux qui proviennent de votre cuisine, de votre salle d'eau, de vos toilettes etc...et également les eaux de pluie. Il nous faut déterminer quelles sont les eaux qui arrivent à la station d'épuration et qui sont traitées ensuite. Aujourd'hui un certain volume d'eau arrive à la station alors qu'il ne le devrait pas. Nous ne devons pas avoir un volume d'eau entrant à la station qui soit supérieur au volume d'eau acheté par nous tous. Certaines eaux de ruissellement ou de pluie y sont également traitées comme les eaux usées. Cela représente une charge financière inutile. Tout comme vous, nous nous devons de faire attention à nos finances. C'est la raison pour laquelle je vous demande d'accepter de prendre rendez-vous avec ce cabinet d'études.

Ce diagnostic assainissement est également une obligation pour les propriétaires qui souhaitent vendre leur habitation. Ce document est demandé par les notaires à cette étape de leur vie. A ce jour, c'est la Société Hydra Lhotellier (notre délégataire assainissement) qui assure avec sérieux lors d'une vente cette tâche mais cela est fait très ponctuellement.

Votre mission, à la venue de l'agent, sera simplement d'ouvrir un robinet de salle d'eau, un robinet de cuisine, de tirer une chasse d'eau, que ce soit dans la maison ou au jardin. Rien de bien sorcier en soi. Le technicien du cabinet Verdi restera quant à lui sur le domaine public et vérifiera que les eaux que vous avez tirées se jettent bien dans le réseau communal. Il se peut qu'il pénètre dans le jardin pour vérifier où s'écoulent les eaux de pluie mais n'ira pas plus loin. Sans votre coopération active, notre diagnostic ne pourra être fiable. Je vous demande donc de bien vouloir prendre rendez-vous dès à présent avec le cabinet d'étude Verdi en appelant le 03 44 13 13 65 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h45. Le diagnostic sera réalisé courant juillet.

Je vous remercie vivement de votre coopération et de votre aide.

Bien à vous.

Martine Bahu, maire

18, rue Jean Charron 60440 BOISSY FRESNOY

Tél 03 44 88 14 15

Email : mairie.boissy-fresnoy@wanadoo.fr





Verdi Ingénierie
5 chemin de la Dîme
2eme étage Bât A
95700 Roissy-en-France



LETTRE D'INFORMATION RIVERAINS

Le 9 juin 2026

Objet : Réalisation de visites des systèmes d'assainissement des particuliers et des entreprises dans le cadre de l'étude de diagnostic du système d'assainissement en cours sur la commune de Boissy-Fresnoy

Chère Madame, Cher Monsieur,

Dans le cadre de l'étude du schéma directeur d'assainissement en cours sur le territoire communal, nous vous adressons ce courrier afin de vous informer des démarches qui seront entreprises pour optimiser notre réseau d'assainissement et assurer un service public de qualité pour tous.

Le bureau d'études **Verdi Ingénierie** mandaté par la commune, a été choisi pour réaliser un état des lieux complet de nos réseaux d'assainissement. Cette initiative vise à identifier les principaux dysfonctionnements majeurs et à proposer des solutions concrètes pour améliorer le fonctionnement général du système d'assainissement, tout en réduisant son impact sur le milieu naturel.

Afin de mener à bien cette mission, je vous informe que Messieurs **Ludovic Duval, Maxime Quaillet et Rémi Houet**, représentants du bureau d'études **Verdi Ingénierie**, sont dûment accrédités pour effectuer des visites des installations d'assainissement des habitations et des activités privées sur notre territoire communal. Ces visites consisteront en des enquêtes minutieuses auprès des habitations raccordées aux réseaux communaux.

Ces visites se dérouleront sur rendez-vous, auront une durée de 30 à 45 minutes et seront entièrement prises en charge par la commune de Boissy-Fresnoy. Aucune rémunération ne pourra être demandée pour leur réalisation. Pour faciliter l'organisation de ces visites, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec le bureau d'étude **Verdi Ingénierie** au numéro suivant : **03.44.13.13.65**. Toutes les mesures sanitaires nécessaires seront strictement respectées pour garantir votre sécurité ainsi que celle des intervenants.

En participant activement à ces enquêtes, vous contribuez directement à l'amélioration de notre cadre de vie et à la préservation de notre environnement.

Je vous remercie par avance pour votre coopération.

Ensemble, nous pouvons faire de Boissy-Fresnoy une commune exemplaire en matière de gestion de l'assainissement et de préservation de l'environnement.

Veuillez agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Informations complémentaires :

- Période prévisionnelle d'intervention sur la commune de Boissy-Fresnoy : Juin et Juillet 2026 (Jours ouvrables : du lundi au vendredi).
- Les tranches horaires : 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Maire de Boissy-Fresnoy
Martine Bahu,

